L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 JUILLET 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, Nos 83, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de l'Emigration.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 9 JUILLET.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

DU VIEUXIEME DISTRICT.

CANDIDAT POUR LE CONGRES.

Il est aussi dans la seconde municipalité un patriote à toute épreuve de légitimes appréhensions quant au sort entièrement à la cause [illegible] Il s'agit de choisir un candidat pour notre intérêt au Congrès le deuxième district de la 2de municipalité et des paroisses [illegible] jusqu'à Lafourche inclusivement. Deux noms viennent sous mon public: celui de [illegible] Hext et celui de M. Isaac N. [illegible] L'un et l'autre sont d'excellents [illegible] à la Convention générale du district [illegible] La première de ces réunions a [illegible] lundi soir et a été marquée par un [illegible] désordre. Les partisans de M. [illegible] protestent contre la manière dont les [illegible] préparatoires ont été convoquées. [illegible] Hoffit, les électeurs des districts [illegible] ont été appelés à délibérer [illegible] des gens un candidat. Or, comme [illegible] dans une salle ordinaire un aussi [illegible] nombre de moyens! Comment esperer [illegible] la plupart répondient à l'appel? Et les [illegible] cohue, elles craignent la camarade [illegible] et cette peut-être plus convenable de [illegible] réunions de ward. A lieu de [illegible] on aurait eu sept, mais [illegible] des électeurs seraient mieux remis. C'est ce préliminaire les amis de M. Hunt, et nous croyons qu'ils ont raison. Moins [illegible] nombreuses, plus il est la [illegible] électeurs et de constater leur [illegible] Dans une réunion de ward chacun [illegible] la parole et opiner en toute liberté [illegible] comité, on subit [illegible] influence des coteries, on [illegible] surprendre jusqu'à un certain [illegible] rapport nous préférons ces derniers [illegible] aux assemblées de district [illegible]

[illegible] qu'est valoir les adversaires de M. Hunt, c'est qu'il est impossible [illegible] les meetings préparatoires. [illegible] n'a pas de valeur à nos yeux. [illegible] aux whigs de nommer leurs delegués [illegible] moment, c'est leur droit et ils peuvent [illegible]

Que les réunions soient tenues maintenant [illegible] les électeurs soient convoqués [illegible] du district municipal [illegible] harmonie régnait [illegible] et ce est malheureusement et [illegible] Les amis de M. Hunt et [illegible] de notre part d'autre une coupable [illegible]

Au lieu de s'entendre s'amasser [illegible] la division dans le parti et semer [illegible] à le dissoudre. Aussi les démocrates [illegible] ont profité de la [illegible] [illegible] dans nos rangs pour porter [illegible] candidat auquel de nombreuses [illegible] avant nos discordes. Le deuxième [illegible] est au pouvoir des whigs, il est [illegible] des derniers se divisent il est évident [illegible] nos adversaires pourront triompher. Le candidat proposé par les démocrates est M. [illegible] qu'il exerce en ce moment les fonctions [illegible] du district. Ce nom s'est gravé [illegible] dans les colonnes [illegible] et il restera tant que ceux de [illegible] et Marks figureront ensemble dans [illegible] de la 2de municipalité. Que nos [illegible] Canal y prennent garde; tandis [illegible] sur le choix d'un candidat, [illegible] ne [illegible] sous cape de leur simplicité [illegible] leur marroda du feu.

[illegible] ne sommes point désappointés. Au [illegible] discussions que pourraient [illegible] Delta d'une part, en faveur de [illegible] Crescent, de l'autre, en faveur [illegible] nous verrons probablement intervenir [illegible] partois et du district et du [illegible] Gerend en désignant un candidat [illegible] Quant à nous, en effet, à le [illegible] nous ne voyons les jours [illegible] Nous avons en [illegible] M. Aristide Lanoix, de la [illegible] Wilkinson ardent et progressif [illegible] Landry représentant dignement au [illegible] deuxième district de la Louisiane [illegible] savons intelligent, plein de feu dans [illegible] et vers dans l'histoire pour [illegible] de l'Union. Pourquoi la campagne [illegible] elle pas autour de ce nom! Certes [illegible] heureux que l'honneur d'en [illegible] représentant au Congrès appartient [illegible] ne craignent pas de compromettre [illegible] leur cause, qui est en définitive [illegible] l'Etat, puisqu'ils se divisent [illegible] poings les à l'ennemi, [illegible] la campagne pour faire [illegible] en éliminant du même coups [illegible] aspirans de la Nouvelle-Orléans. M. Aristide Landry est d'ailleurs égal de M. [illegible] de M. Marks, et les whigs du 2e district [illegible] ne représentant cela ne, ferme, [illegible] Que se sauve le nominé [illegible] nous demandons ici à moins [illegible] lecteur de la Deuxième Municipalité [illegible] bien-tôt à leurs querelles; et si [illegible] Vent coder à la ville l'honneur [illegible] un candidat, celui-ci l'accueillera [illegible] reconnaissance. Jusque là que la [illegible] de ses droits et se [illegible] leur valeur. Si les [illegible] M. Hunt et M. Marks ne s'entendent [illegible] la Convention doit [illegible] les designs des paroisses [illegible] pour M. Aristides Lanoix [illegible] pour tout autre citoyen de la campagne [illegible] Ce sera le moyen [illegible] de notre part d'une défaite assurée.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE.

ARRIVEE DU CAMBRIA.

NOUVELLES D'EUROPE DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

NEW-YORK, 8 juillet.

Le steamer anglais *Cambria* est arrivé à Halifax. Il apporte des nouvelles de Liverpool jusqu'au 28 juin. Le marché du coton de cette ville est languissant depuis l'arrivée du *Canada* et le départ de l'*Africa*, qui a eu lieu depuis. Les prix ont en constamment une tendance à la baisse jusqu'à ce qu'ils soient tombés de 1/8 à 1/4d. Les ventes de la semaine se sont élevées à 34,000 balles. Le fair Orleans est coté 3 1/2d, le middlings 3 1/4d. Les farines ont également fléchi, et les sucres ont monté d'

Au Havre, c'est traité pendant la semaine qui a précédé l'arrivée le 27 juin 17,000 balles de coton. Le 28, les prix se maintenaient assez clairement. Il était fait 2,500 balles.

Texas.—Le steamer *Pampero*, arrivé hier [illegible] apporté des journaux de Galveston [illegible] courant.

Le steamer *Maria-Hart*, qui était parti de Galveston pour la Nouvelle-Orléans le 24 juin, avait été forcé d'entrer en détresse le lendemain, dans la Sabine, où on le supposait partiellement [illegible] qu'il était déclaré, et cependant on remit en mer trois jours après. Forcé de toucher de nouveau, le steamer vint se jeter sur la Pointe Louisiana, et plus tard fut emporté à un demi-mille plus loin, où il sombra dans la matinée du 28. Il y avait à bord 110 bouts, 145 veaux et 70 barils de mélasses, qui avaient été expédiés par Hitchcock & Co., et H. H. Williams.

Un fort coup de vent a occasionné de grands dommages dans la baie de Matagorda. Le steamship Mexico a été jeté à la côte, dans la baie; le steamer Wm Penn a été, dit-on, renfloué en deux. Le Portland a été également jeté à terre, ainsi qu'une goélette chargée de sucre.

Tous les wharfs et les phares ont été détruits, et plusieurs maisons ont été renversées, entr'autres celle du colonel Bommerville.

ST-LOUIS.—Les propriétés mobilières et immobilières de St-Louis sont évaluées, d'après le tableau des assesseurs préparé cette année, à [illegible]

ETAT SANITAIRE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—On verra aujourd'hui dans notre partie anglaise le rapport du Bureau de Santé. Dans la semaine qui s'est terminée samedi, le 5 de ce mois, le nombre des décès s'est élevé à la Nouvelle-Orléans à 141, dont 28 causés par le choléra, et à Lafayette à 34, dont 8 occasionnés par ce dernier fléau.

CHOLÉRA.—Du 25 juin au 5 juillet, il y a eu à Cincinnati quarante-trois décès causés par le choléra.

EMPRISONNEMENT D'UN AMÉRICAIN.—On écrit de Vienne aux journaux de Washington, qu'un Américain, M. Charles M Brace, a été arrêté en Autriche et jeté en prison, sous la prévention d'appartenir à une société révolutionnaire. Notre ministre fait tous ses efforts pour obtenir l'élargissement de M. Brace et a même sollicité l'intervention du gouvernement américain. L'accusation portée contre notre compatriote est, dit on, dénuée de fondement.

ARCTIC.—Le steamer est parti de New York pour Liverpool le 5 de ce mois avec un nombre considérable de passagers et $780,000 en espèces.

M. WEBSTER.—L'honorable secrétaire d'Etat doit quitter Washington le 10 de ce mois pour retourner à Marshfield où l'appelle le soin de ses affaires.

LE PRÉSIDENT.—Le Président des Etats-Unis est arrivé à Washington le 28 juin au soir, de retour de la Virginie.

DÉPART.—Le steamer [illegible] est parti de New York le 28 du mois dernier pour le Havre, avec cent quatre passagers et $872,126 en espèces.

MLLE JAGELLO.—On écrit de Washington que Mlle Jagello, l'héroïne hongroise, occupe dans les bureaux du département de l'intérieur une place de commis.

MLLE ALBONI.—Les journaux de New-York assurent d'une manière positive que Mlle Alboni a été engagée par M. Max Maretzek, directeur de l'Opéra Italien de cette dernière ville, et que la grande cantatrice sera aux Etats-Unis au commencement de l'automne prochain.

M. CORWIN.—L'honorable Thomas Corwin, secrétaire du trésor, est en ce moment fort indisposé à Lebanon, dans l'Etat de l'Ohio. Il a été saisi de fièvres en frisson qui résistent à tous les traitemens imaginables.

BERMUDES.—Il a été reçu à New-York des nouvelles des îles Bermudes jusqu'au 26 juin. Les exportations se sont élevées depuis le commencement de l'année à 67,199.

GUADELOUPE.—Des journaux de St-Louis qui ont été reçus dernièrement à New-York annoncent que plusieurs secousses de tremblement de terre se sont fait sentir à la Guadeloupe du 15 au 17 mai. Les oscillations du sol ont été très fortes et la plus grande consternation a régné pendant ces deux jours à la Pointe-à-Pître et à la Basse-Terre. Plusieurs maisons ont été renversées, mais il n'y a pas eu heureusement de victimes. Un grand nombre de familles de la Pointe-à-Pître se sont réfugiées à bord des navires mouillés dans le port.

LIBERIA.—La barque *Liberia* arrivée ces jours derniers à Baltimore après une traversée de cinq semaines, a apporté les nouvelles les plus récentes de la colonie de Liberia. La barque *Baltimore* partie de Savannah avec un grand nombre d'emigrans, a touché à Monrovia le 19 mai et a remis à la voile pour Sinoe. Tous les passagers étaient en bonne santé. Le *Pocket* a laissé dans le port de Monrovia deux brigs, le *Lone Moon*, en chargement pour New-York, et le *Jim Lucin* qui devait toucher à d'autres points de la côte.

CHRONIQUE LOCALE.

COLLECTION POUR LE MONUMENT DE JACKSON—Le recorder Genois a déposé hier entre les mains du Maire de notre ville la somme de $125 20 reçue des personnes dont les noms suivent: Alonzo Morphy $20, E. H. Walker, W. T. Hepp, E. Rey, Scott, Anthony Ferrandez, Thomas C. Pooley, J Jachne $10 chacun; J Bayon, F A Bettinger, Major Gally, M Riordan, J H Heidebrand, F H Hinman, O Fleury $5 chacun, J Reynes $2 chacun, A Lemons $2 50 chacun; Commans $7—Les collectes faites jusqu'à ce jour par le recorder Genois s'élèvent à $1,600.

Les personnes qui ont des listes de souscription sont priées de les remettre au Maire dans le plus bref délai.

VOL.—L. Moyer a été accusé hier devant le recorder Caldwell d'avoir volé à Bernard Carney une malle contenant du linge. L'affaire sera en suite portée devant le jury.

VOL.—Un cocher nommé John Dolan aussi qu'un autre individu dont le nom est inconnu, ont été accusés hier par Manuel Castein de lui avoir volé un sac de $50 en argent, et un sac, dans le cab de Dolan. Ils seront prochainement examinés.

James Fiddes a été arrêté hier dans la Première Municipalité, sous la prévention d'avoir dévalisé un jeune homme qui dormait dans le jardin National. L'accusé a été envoyé en prison en attendant que son affaire soit finie.

John Edwards ayant été arrêté hier, au moment où il s'enfuyait d'un pataisan dans le magasin de M. Murry, sur la Levee, a été traduit devant le recorder Genois, qui l'a envoyé à la Première Cour de District.

Anthony Williams, accusé d'avoir volé samedi dernier à Daniel Moore un paquet de hardes, a été examiné hier devant le recorder Caldwell et envoyé à la 1ere Cour de District.

Francis Miller a été examiné hier devant le recorder Genois, sous l'accusation d'avoir assailli et battu Magdeleine Lander. L'accusé a été envoyé à la 1ere Cour de District.

Hier matin, vers 1 heure, le feu s'est déclaré dans une grande étable à l'alignement de M. Dorbigny, rue du Cirque. Grâce aux efforts de nombreuses pompes, les propriétés environnantes ont été préservées des ces flammes.

LES PIANOS

A L'EXPOSITION DE LONDRES.

Je ne puis pas quitter Londres et le palais de cristal, écrit un feuilletoniste parisien, sans dire quelques mots des instrumens de musique; ce serait de ma part plus qu'une négligence, ce serait presque une désertion. Les instruments de musique occupent une très grande place dans cette exposition universelle, et, depuis les peuples les plus barbares jusqu'aux nations les plus civilisées, il n'est pas un coin du monde qui n'ait envoyé son piano, son violon, sa mandoline, sa trompette ou sa basse. On ne peut songer sans frémir à l'effroyable vacarme qui éclaterait tout à coup sous ces voûtes splendides, et l'on jouirait à la fois de tous ces instrumens.

Le piano qui, par sa nature amphibie, est tout ensemble un instrument et un meuble, a particulièrement exercé le talent des facteurs. Le chiffre énorme auquel s'est rapidement élevée cette branche de fabrication, tend de plus en plus à s'accroître, et il est permis de prévoir un avenir prochain, où l'on trouvera peut-être un appartement sans lit, mais non sans piano. Aussi l'on ne saurait imaginer les formes disgracieuses et bizarres, les ornemens de mauvais goût, les inventions puérites ou absurdes qu'on a fait subir à ce pauvre instrument. La plupart des facteurs, ne pouvant se distinguer par des inventions d'une utilité réelle ou par des perfectionnemens sérieux, se sont mis à couper gauchement ce qui s'était fait avant eux, masquant leur nullité par de prétentieuses paroles. Lisez les étiquettes: vous serez surpris des merveilles qu'on vous annonce; ouvrez la caisse et parcourez le catalogue, vous ne trouverez que des sons faibles et des touches rebelles.

Les Américains se font remarquer, sinon par l'excellence de leurs pianos, du moins par les dimensions colossales qu'ils sont parvenus à donner à leurs monstrueux instrumens; il y en a de la grandeur d'un billard, il y en a qui sont armés de deux claviers. Pourquoi s'arrêter en si beau chemin, et ne pas mettre autour de ce beau meuble autant de claviers qu'il peut y tenir de chaises, afin qu'une doux de pianistes puissent s'y livrer à la fois aux douceurs d'une harmonie collective et fraternelle? Quand ils auraient fini leur besogne, on jetterait une nappe par dessus l'instrument, et le piano se trouverait tout naturellement transformé en table d'hôte.

Si l'Amérique peut se vanter d'avoir produit le géant des pianos, l'Angleterre en a créé le Tom-Pouce. J'ai vu dans l'exposition anglaise des pianos microscopiques, qu'on enfermerait dans une boîte à thé. J'en ai vu qui dépassaient, par la bizarrerie de leur forme et par la profusion malheureuse des sculptures dont ils sont surchargés, tout ce que l'imagination la plus grotesque et le goût le plus faux se soient jamais permis dans ce genre. Sans doute on pourrait citer dans le nombre un ou deux facteurs honorables, ne donnant dans ces écarts que tout juste ce qu'il faut pour ne point mécontenter leurs acheteurs, et tenant, pour la qualité de leurs produits, un rang tout à fait distingué; mais le voisinage de tous ces vilains buffets leur fait tort, et on les confond, malgré soi, dans une réprobation générale.

Je suis heureux de pouvoir encore constater un triomphe qu'aucune objection n'essaiera d'atténuer: les pianos français l'emportent sur tous les pianos du monde, et les noms de Sébastien Erard et de son digne successeur brillent d'un éclat nouveau dans cette grande et solennelle occasion. Je ne parle point de la richesse, de la légèreté, du goût de ce beau piano en bois de rose, orné de bronzes dorés, d'incrustations charmantes en ronde, en cuivre, en argent, ni de ces délicieuses figures d'enfans modelées par M. Cavelier fils, ni de tout ce qui constitue la beauté extérieure et l'exquise élégance d'un objet d'art qui fait l'admiration de tous les visiteurs. Ce qu'il m'importe de relever au point de vue spécial où je me place aujourd'hui, c'est que ce superbe instrument réunit et continue toutes les améliorations et tous les perfectionnemens possibles d'après le système inventé par Sebastien Erard et dont la supériorité est démontrée par près de trente années d'expérience.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No UN.

Séance de lundi, 7 juillet 1851.

Le Conseil se réunit conformément à l'ajournement.

Les membres présents sont:

L'honorable J. Génois, recorder, et président—MM. les aldermen Bisbe, J. Bénit, Bonneval, Barthe, Victor Benit, Darbès, Fabre, Laughlin, Lanata, Pecquet, Perre, Richardson et Ramos, 13.

Absent, l'alderman Hagan, 1.

Absents par congé, MM. les aldermen Clarke et Gique, 2.

Sur motion, le Conseil décide que le procès verbal de la dernière séance ne sera point lu et autorise le président à le signer.

Le message suivant, transmis par le Maire, a été lu:

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 7 juillet 1851.

M. le Président et MM. les membres du Conseil de la Municipalité No Un.

Messieurs,

Ci inclus, j'ai l'honneur de vous transmettre la lettre que j'ai reçue du comité judiciaire, me donnant avis qu'il a engagé les services de M. Daniel Webster, dans l'affaire du sindic Unions vs Reid, l'heureux et brillant orateur en appel devant la Cour Suprême des Etats-Unis, pour et moyennant une somme de $1,000 pour laquelle j'ai émis un mandat d'égale somme, conformément à une résolution adoptée par votre honorable corps le 24 décembre 1850.

Ci-inclus vous trouverez une lettre de M. James R. Jennings, agent des steamers poste-mails, des Etats-Unis, au sujet du hangar qu'il a fait construire sur le débarcadère approprié à ces navires.

Je vous transmets également une lettre de M. John Moffat, capitaine de la compagnie de Pompiers Red Rover No 16.

Je suis très respectueusement,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) A. D. CROUSMAN, Maire.

P. S.—Sous ce plis vous [illegible] du shérif de la [illegible] A. D. C., Maire.

Sur motion, le Conseil s'occupe de ce message paragraphe par paragraphe.

Sur motion de M. Perrer, le premier paragraphe relatif au bureau sujet à l'appel du Conseil est adopté.

Sur motion, la lettre de M. J. R. Jennings est renvoyée au comité des améliorations, conjointement avec le voyer, avec pouvoir d'agir.

Sur motion, la lettre de M. Moffat, capitaine de la Compagnie No 16, exposant au Conseil que le voyer est autorisé à choisir un local et une maison pour la dite Compagnie, est référée au comité des incendies avec instruction de faire un rapport à la séance prochaine.

Sur motion, les deux comptes du shérif, l'un de la somme de $67 65 et l'autre de la somme de $674 12 1/2 cts sont référés au comité de finance.

M. Darbès présente un reçu de M. Ed Blanc reconnaissant avoir reçu le mandat de $1,000 émis pour payer les honoraires de M. Dan. Webster.

Le Conseil ordonne que ce reçu soit mis aux archives.

M. Laughlin présente deux comptes du capitaine Youmans, s'élevant ensemble à la somme de $90 00.

Sur motion, ces comptes sont référés au comité de finances avec pouvoir d'agir.

M. Fabre offre MM. Gaston Villere et Edouard Fortier comme cautions de M. Ouser Fortier,—

Renvoi au comité de finances.

Émancipation.—Première Lecture.

Deux mémoires pétitions.

Les pétitions suivantes sont lues et renvoyées au comité judiciaire.

George Weighman, demande à affranchir l'esclave John Reed, âgé de 50 ans.

Phil. Avegno, demande à affranchir l'esclave Juste, âgée de 30 ans.

J. Dabaucour, demande à affranchir l'esclave Céleste, âgée de 32 ans.

Barbe Thevenot, demande à affranchir Charles Barnabé Thevenot, âgé de 14 ans, et Blaise Joseph Thevenot, âgé de 6 ans.

Joseph Vessier C. T. Vessier, demandent à affranchir leurs esclaves Mlle Charlotte et Angélique.

Francis Hurel demande à affranchir l'esclave Williamville, âgé de 25 ans.

Casimir Labat, b. c. l. demande à affranchir l'esclave Cecile, âgée de 35 ans, et son enfant Louis, âgé de 2 ans.

Lettres et Pétitions.

Lecture est faite d'une pétition d'un certain nombre de citoyens du second district, demandant qu'il soit permis à leur enfants de se réunir rue Chartrons, pour apprendre à battre du tambour.

Référée aux aldermen du 2e district.

Lecture est faite d'une lettre de capitaine Youmans, informant le Conseil que le watchman C. Whitman a donné sa démission et que le watchman Everett a été trouvé couché et endormi.

Sur motion, la démission du watchman C. Whitman est acceptée—et le passage de la lettre relative à M. Everett est référée au comité de police.

Lecture est faite de M. Schiansayder, premier lieutenant, informant le Conseil que les watchmen F. Perrel-Mello et Patricio Mello, ont donné leur démission.

Sur motion, les dites démissions sont acceptées.

Lecture est faite d'une lettre de M. J B Janin, au sujet des réparations à faire à sa maison, louée pour une école publique.

M. Herbes présente la résolution suivante, laquelle, après avoir été amendée par M. Fabre, est, sur motion de M. Blaise, référée au comité judiciaire.

Résolu que le Voyer est chargé d'examiner la maison de M. J B Janin et de faire un rapport au Conseil sur les réparations à faire, excepté ce qui a été fait par le temps. Le Voyer est également chargé de examiner les autres maisons louées pour des écoles publiques et pour lesquelles les propriétaires ont demandé des réparations.

Lecture est faite de pétitions de MM. Thos. Hennessy, C O'Donnell, H Gidon, G McCormick et Francis McNally, annonçant qu'ils sont candidats aux places de watchmen.

Référées au comité de police.

Lecture est faite d'une lettre de M. W m. Bilk, se plaignant de la conduite de M Dolan, officier de police.

Référée au recorder avec pouvoir d'agir.

Lecture est faite d'une pétition des officiers de la Neuvième Brigade, demandant une salle pour les armes et pour les exercices.

A la demande de M. Fabre, cette pétition est référée au comité de trois membres.

Le président nomme de ce comité MM. Fabre, Perrer et Laughlin.

Lecture est faite d'une pétition de M. Barthélemy Carmien, demandant à faire corriger le rôle d'assessement.

Lecture est faite d'une pétition de M. Vinet, administrateur de la succession Estevez Latil, réclamant une somme de $500 pour l'ouverture de la rue Roman.

Lecture est faite d'une pétition de M. Jean Boutet, demandant un règlement pour le terrain pris pour l'ouverture de la rue des Ursulines.

Ces pétitions sont référées au comité judiciaire.

Lecture est faite d'une lettre de M. John Paterson, demandant sa démission de watchman. Sur motion cette démission est acceptée.

Lecture est faite d'une pétition de Torbio Casgnado, demandant une licence gratis pour vendre des oignons, de l'ail et des pommes de terre.

Référée au comité de police.

M. Bonneval présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu qu'un congé de huit jours est et demeure accordé à M. Louis H Pike, voyer de la Municipalité No Un.

Sur motion, le Conseil s'ajourne à lundi 4 août prochain, à 6 heures P. M.

JOSEPH REYNES, Secrétaire.

COMMERCIAL.

MARDI SOIR, 8 JUILLET.

Il y a eu aujourd'hui bonne demande de coton: 2,500 balles se sont vendues à 7 3/4 et 8 cts le middling.

Sucre.—Nous n'avons rien d'important à signaler dans les sucres ni dans les mélasses.

Le marché aux farines est ferme, il s'est vendu 3,500 barils à $4 pour le bon Ohio et $4 50 @ $4 75 pour les marques de choix. Environ 5,000 sacs de maïs ont été vendus principalement à 50 et 55 cts la boisseau.

Le marché aux provisions n'a pas changé. Le menu porc se détaille à $14 25 et 14 50. Le bacon est ferme. Nous quotons les côtés prime à 8 3/4 et 9 cts; les épaules, 7 cts la liv.

Le whiskey rectifié se vend à 18 1/2 et 19 cts le gallon.

Change—Ce marché n'a subi aucun changement, mais la demande est limitée. Nous cotons: Sterling, 108 @ 110—Paris, 5 fr 15 @ 5f 00—Traites sur New York, à 60 jours, 1/4 @ 2 1/2 pour cent d'escompte — Checks, 1/4 pour cent d'escompte.

Le fret est le même.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIES.—

Barque Providencia, Morey, p Mallorca.
Edmond, Wehnga, pr Londres.
Goelette Lavinia, Boddin, de Grand Caymans.

—ARRIVES HIER.—

Steamship Pampero, Wells, de Galveston.
Brick P Soule, Smith, de la Havane.
Mary Elizabeth, McCleell, de la Havane.
Goelette Gen Quitman, Mihin, de Mobile.

☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise

Au bas du fleuve et montant:

Deux navires—bons inconnus.

☞ La barque prussienne PRINZ ADALBERT venant de Bordeaux, est en déchargement dans la 1re municipalité; les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans les cinq jours, seront enlevées dans les magasins de la Douane, aux frais et risques de leurs consignataires. G M LUCAS, 7 j—6t 38, Bienville.

☞ Le capitaine et le consignataire du brick prussien PRINZ ADALBERT ne seront responsables d'autune dette que pourrait contracter l'équipage de la dite barque. G M LUCAS, 7 j—6t 38 Bienville.

☞ Le brick prussien SILVESTER, venant de Bordeaux, est en déchargement dans la 1re municipalité; les consignataires sont requis de faire enlevé livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus, dans les cinq jours, seront enlevées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. G M LUCAS, 7 j—6t 38, Bienville.

☞ Le capitaine et le consignataire du brick prussien SYLVESTER, venant de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage de ce brick. G M LUCAS, 7 j—6t 38, Bienville.

☞ Le navire français BELLE ASSISE, venant de Bordeaux, est en déchargement dans la 1re municipalité. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été pris dans le délai de cinq jours, seront enlevés dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. G M LUCAS, 7 juin—6t 38, Bienville.

HARMONIUMS ET PIANOS MECANIQUES de Dessain, plusieurs à 7 octaves—Ils jouent une personne qui n'est pas musicienne peut, en 2 ou 3 mois, exécuter tous les airs en général; morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts. Ces pianos peuvent jouer un clavier comme les autres, et les marteaux imprimé sur la même corde avec le mécanisme.

7 j—1w A. FRIER, rue Royale, 310.

VIN ROUGE—624 barriques vin rouge, en déchargement du navire Belle Assise, de Bordeaux, et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 1er juillet 103, rue Royale.

DAMEJEANNES—200 de 5, 3, 2 et 1 gallons, en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 1er juillet 103, rue Royale.

DECOUVERTE IMPORTANTE.

M. GUIBET, Peintre, Doreur et Sculpteur,

Rue Royale 164.

APRES de nombreuses expériences il a enfin parvenu à découvrir un moyen simple et peu coûteux pour guarantir les pratiques et les devantures des magasins. Il suffit de passer sur les objets que l'on veut préserver une éponge imbibée de l'eau chimique dont il est l'inventeur, pour empêcher les mouches de s'y fixer.

Prix de la bouteille 25 cts. 9 juil—3t

EN vertu d'une résolution du Conseil de la 1re municipalité, les contribuables du dite district représentatif sont par le présent notifiés qu'une déduction de *deux et demi* pour cent sera faite sur tous les taxes qui seront payées avant le 1er août prochain. CHS CLAIBORNE, Collecteur, 9 juil—1m sur propriétés foncières et ouvrées

EN débarquement des navires Prince Adalbert et Silvestre, venant de Bordeaux—le soussigné offre à vendre—

60 barriques vin rouge bon ordinaire.
40 barils vin Haut Sauterne.
27 barils vinaigre. DOMINIQUE LANATA, 9 juil 9—10, Jefferson

37 SEUILES de fromage vaches récemment arrivées et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 9 juillet 103, rue Royale

EN débarquement du navire Sylvestre, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

5 quarts pipes eau de vie marque Auguste Navarrese;
10 huitièmes do do do;
44 barriques vin rouge St-Julien Médoc;
96 do do do do;
54 demi do do do;
2 pitaulles bouteilles 80,000 bouchons nos pa [illegible]
[illegible] do 15,000 do do.
[illegible] demi bouteilles.

A. D. CROUSMAN, Maire.
F. S.—Sous ce plis vous [illegible] du shérif de la [illegible] A. D. C., Maire.

Sur motion, le Conseil s'occupe de ce message paragraphe par paragraphe.

Sur motion de M. Perrer, le premier paragraphe relatif au bureau sujet à l'appel du Conseil est adopté.

Sur motion, la lettre de M. J. R. Jennings est renvoyée au comité des améliorations, conjointement avec le voyer, avec pouvoir d'agir.

Sur motion, la lettre de M. Moffat, capitaine de la Compagnie No 16, exposant au Conseil que le voyer est autorisé à choisir un local et une maison pour la dite Compagnie, est référée au comité des incendies avec instruction de faire un rapport à la séance prochaine.

Sur motion, les deux comptes du shérif, l'un de la somme de $67 65 et l'autre de la somme de $674 12 1/2 cts sont référés au comité de finance.

M. Darbès présente un reçu de M. Ed Blanc reconnaissant avoir reçu le mandat de $1,000 émis pour payer les honoraires de M. Dan. Webster.

Le Conseil ordonne que ce reçu soit mis aux archives.

M. Laughlin présente deux comptes du capitaine Youmans, s'élevant ensemble à la somme de $90 00.

Sur motion, ces comptes sont référés au comité de finances avec pouvoir d'agir.

M. Fabre offre MM. Gaston Villere et Edouard Fortier comme cautions de M. Ouser Fortier,—

Renvoi au comité de finances.

Émancipation.—Première Lecture.

Deux mémoires pétitions.

Les pétitions suivantes sont lues et renvoyées au comité judiciaire.

George Weighman, demande à affranchir l'esclave John Reed, âgé de 50 ans.

Phil. Avegno, demande à affranchir l'esclave Juste, âgée de 30 ans.

J. Dabaucour, demande à affranchir l'esclave Céleste, âgée de 32 ans.

Barbe Thevenot, demande à affranchir Charles Barnabé Thevenot, âgé de 14 ans, et Blaise Joseph Thevenot, âgé de 6 ans.

Joseph Vessier C. T. Vessier, demandent à affranchir leurs esclaves Mlle Charlotte et Angélique.

Francis Hurel demande à affranchir l'esclave Williamville, âgé de 25 ans.

Casimir Labat, b. c. l. demande à affranchir l'esclave Cecile, âgée de 35 ans, et son enfant Louis, âgé de 2 ans.

Lettres et Pétitions.

Lecture est faite d'une pétition d'un certain nombre de citoyens du second district, demandant qu'il soit permis à leur enfants de se réunir rue Chartrons, pour apprendre à battre du tambour.

Référée aux aldermen du 2e district.

Lecture est faite d'une lettre de capitaine Youmans, informant le Conseil que le watchman C. Whitman a donné sa démission et que le watchman Everett a été trouvé couché et endormi.

Sur motion, la démission du watchman C. Whitman est acceptée—et le passage de la lettre relative à M. Everett est référée au comité de police.

Lecture est faite de M. Schiansayder, premier lieutenant, informant le Conseil que les watchmen F. Perrel-Mello et Patricio Mello, ont donné leur démission.

Sur motion, les dites démissions sont acceptées.

Lecture est faite d'une lettre de M. J B Janin, au sujet des réparations à faire à sa maison, louée pour une école publique.

M. Herbes présente la résolution suivante, laquelle, après avoir été amendée par M. Fabre, est, sur motion de M. Blaise, référée au comité judiciaire.

Résolu que le Voyer est chargé d'examiner la maison de M. J B Janin et de faire un rapport au Conseil sur les réparations à faire, excepté ce qui a été fait par le temps. Le Voyer est également chargé de examiner les autres maisons louées pour des écoles publiques et pour lesquelles les propriétaires ont demandé des réparations.

Lecture est faite de pétitions de MM. Thos. Hennessy, C O'Donnell, H Gidon, G McCormick et Francis McNally, annonçant qu'ils sont candidats aux places de watchmen.

Référées au comité de police.

Lecture est faite d'une lettre de M. W m. Bilk, se plaignant de la conduite de M Dolan, officier de police.

Référée au recorder avec pouvoir d'agir.

Lecture est faite d'une pétition des officiers de la Neuvième Brigade, demandant une salle pour les armes et pour les exercices.

A la demande de M. Fabre, cette pétition est référée au comité de trois membres.

Le président nomme de ce comité MM. Fabre, Perrer et Laughlin.

Lecture est faite d'une pétition de M. Barthélemy Carmien, demandant à faire corriger le rôle d'assessement.

Lecture est faite d'une pétition de M. Vinet, administrateur de la succession Estevez Latil, réclamant une somme de $500 pour l'ouverture de la rue Roman.

Lecture est faite d'une pétition de M. Jean Boutet, demandant un règlement pour le terrain pris pour l'ouverture de la rue des Ursulines.

Ces pétitions sont référées au comité judiciaire.

Lecture est faite d'une lettre de M. John Paterson, demandant sa démission de watchman. Sur motion cette démission est acceptée.

Lecture est faite d'une pétition de Torbio Casgnado, demandant une licence gratis pour vendre des oignons, de l'ail et des pommes de terre.

Référée au comité de police.

M. Bonneval présente la résolution suivante qui est adoptée:

Résolu qu'un congé de huit jours est et demeure accordé à M. Louis H Pike, voyer de la Municipalité No Un.

Sur motion, le Conseil s'ajourne à lundi 4 août prochain, à 6 heures P. M.

JOSEPH REYNES, Secrétaire.

B. TATOUT & CO.,

161, *rue de Chartres, entre encognure Toulouse.*

OFFRENT aux marchands de la ville et de la campagne, un bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir directement des fabriques de France, d'Angleterre et du Nord, qu'ils vendront à des prix modérés, savoir:

Bas blancs anglais, noirs et gris mêlés;
Bas blancs et couleurs assortis pour filiette;
Chaussons écrus, gris mêlés et chemises de peau
Bretelles pour hommes et enfans, de toute description:
Gants noir coutures, noirs et floselle;
Lacets, agrafes et pièces assorties,
Fil pointé noir, bleu, écru et soie à coudre;
Boucles à pantalon et épingles à chevens;
Boutons en nacre et agathe;
Peignes à nœud et démêlors buffle et fagon;
Des à coudre et aiguilles à rideaux;
Chapelets et médailles en argent;
Aiguilles Warrin et épingles de toute les Nos.;
Papier à écoliers, à lettre et cartons à jouer;
Parfumeries assorties, telles que savon, huile cosmetique;
Eventails fins, brosses à cheveux, à barbe et à dents;
Couteaux de poche, de table et ciseaux assortis;
Cuillères fer-battu et en métal, aussi à café;
40 caisses d'excellents intanlet, et une infinité d'autres articles, &c, &c 31uv

Aux magasins d'Albert et Tricou

27, rue de Chartres, encognure Royale et St-Louis.

RECU et en démarquement, un nouvel assortiment de chapeaux, suivant ordre:

PETIT BANDE—Caporins et amazones, castor gris et noir.

POUR ENFANS—Un joli choix de casquettes et chapeaux. Les tout confectionnés à Paris, sous la surveillance d'un des associés, M. T. J. Albert.

Qu'on cobbie pas que nous avons aussi une nombreuse et choisie collection de chapeaux mous de genre Royale et St-Louis, en chacun peut avoir un chapeau fait exprès à sa convenance, aussi bien que dans les meilleures manufactures de Paris et New-York.

Aux marchands de la ville et de la campagne.

Nous venons de recevoir un large assortiment de chapeaux de Campêche.

do de Panama,
do d'Iléna, Seine et